



DECLARATION LIMINAIRE CTSD

« Carte Scolaire » 1 er degré

7 Avril 2015

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

Malgré une dotation positive pour la troisième année consécutive avec 10 postes qui s'ajoutent au 26 déjà créés en 2 ans, les conditions de travail de nos collègues seront encore bien difficiles à la prochaine rentrée. A l'heure où l'on compte sur un engagement fort de l'Éducation Nationale et de ses enseignants, force est de constater que les moyens alloués à notre département ne répondront pas aux besoins, notamment ceux de remplacements qui brillent par leur absence, et la formation continue par son indigence. Vos décisions trop restrictives sur les mutations (EXEAT) et les temps partiels viennent assombrir la rentrée 2015 Il n'est pas étonnant que nous voyons surgir çà et là les symptômes de personnels à bout de souffle et une cohorte d'enseignants quelque peu désabusés. Le maintien des seuils actuels ne permettront pas aux collègues de voir une amélioration quotidienne de leurs conditions de travail.

Sans déjà connaître les décisions qui seront prises dans ce CTSD, les documents de travail font apparaître trop d'écoles en attente d'une ouverture, mais surtout trop de petites écoles rurales (qui caractérisent notre département) qui apparaissent en risque de fermeture. Nous attirons ici votre attention Monsieur l'Inspecteur d'Académie, car au-delà de chiffres, d'une moyenne, le niveau des effectifs contenu est une donnée essentielle de la qualité du travail effectuée par les équipes avec les élèves : décroissements, mise en œuvre de projets d'école ambitieux, travail sur le climat scolaire, prise en compte de la grande difficulté scolaire et du handicap. Pour ces écoles la règle des seuils de fermeture est inadaptée et source d'inégalité : montée des cours multiples, montée des effectifs dans des locaux inadaptés, perte de décharge de direction...

Le SE UNSA acte de façon positive :

- Le projet de création de postes de remplacement supplémentaires
- Le projet de création de 3 postes de maîtres surnuméraires dans les écoles en en REP ou REP+
- Le projet d'implantation d'un poste UPE2A à l'école élémentaire du Haut Maché à Chambéry

- Le projet des départs au CAPA-SH (3 en option D et 5 en F) et 1 départ en stage de psychologue.

Cependant, cette année encore, nous ne comprenons pas et déplorons l'absence de départ en CAPA-SH option E et G. Que dire aussi de la suppression du poste G de Bourg Saint Maurice dès cette première carte scolaire, sans même laisser le jeu du mouvement des personnels lors de la première phase du mouvement ? Ceci sonne encore comme une attaque pour les réseaux et le travail fait avec les élèves en difficulté qui requièrent une attention particulière : PPS, PAI troubles spécifiques du langage, demandes de prises en charge RASED qui seront laissées sans suite faute de réseau.

Autre point : le SE-Unsa n'est pas favorable à la multiplication des postes à profil qui risquent de contribuer à bloquer encore un peu plus le mouvement et qui posent ou poseront inévitablement des problèmes pour les personnels déjà en place.

Par ailleurs, le SE UNSA, signataire de la pétition nationale « LA CLIS ça compte », demande que les écoles accueillant des CLIS aient les moyens de mettre en place une inclusion scolaire de qualité et bénéficient de seuils spécifiques afin d'inclure les élèves de CLIS dans des conditions correctes d'apprentissages. Les directeurs de ces écoles, eu égard aux nombreuses équipes de suivi, devraient bénéficier d'un temps de décharge supplémentaire.

Enfin, en ce qui concerne les fusions d'écoles, programmées pour septembre prochain, elles doivent impérativement répondre aux priorités suivantes : accord des deux équipes, dimension vivable pour les jeunes élèves, le relationnel professionnel des adultes, et en charge de travail pour la direction. Nous vous demandons également de procéder à l'avenir, à des concertations plus anticipées, entre les élus, les parents d'élèves et les enseignants concernés, ainsi que leurs représentants syndicaux.

Dans ce contexte difficile, nous vous demandons donc, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de tenir compte au mieux, dans ce redéploiement, des « réalités très variables localement ». Nous vous demandons enfin d'être le garant de la qualité du service public, en préservant l'équité républicaine dans un territoire complexe et diversifié